



# **Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne**

## **Réunion publique du jeudi 19 octobre 2017**

### **Capbreton**

### **Compte-rendu**

#### **INFORMATIONS GENERALES**

- Une vingtaine de personnes présentes dont environ 20 % de femmes et une mixité d'âge
- Un cocktail précède la réunion publique de 18h à 19h15
- Durée : 1h25 (19h15 – 20h40)
- 1h10 de présentation Rte / C3E
- 15 mn de questions/réponses avec la salle en deux temps avec présentation préalable des personnes prenant la parole
- 7 questions ont été posées. Elles ont porté principalement sur :
  - Les modalités de pose des câbles en mer
  - La localisation du fuseau maritime
  - Les limites de l'aire d'étude par rapport au Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- Personnes présentes à la tribune
  - Pour la CNDP : Walter Acchiardi, Garant de la concertation
  - Pour Rte : Etienne Serres, Marc Chambily intervention depuis la salle de Franck Rouquette.
  - Pour C3E : Dominique Michelland
  - Pour CREOCEAN : Ronan Launay

## LE DEROULE DE LA SOIREE



### Déroulé de la soirée

- |  |   |
|--|---|
| <b>1.</b><br><b>Le contexte et la présentation générale du projet</b><br>Etienne Serres    | <b>4.</b><br><b>L'état initial du projet</b><br>Dominique Michelland – C3E            |
| <b>2.</b><br><b>Les caractéristiques du projet et les ouvrages</b><br>Etienne Serres - Rte | <b>5.</b><br><b>Les grandes étapes du projet et la concertation</b><br>Marc Chambilly |
| <b>3.</b><br><b>Questions-réponses et échanges avec la salle</b>                           | <b>6.</b><br><b>Questions-réponses et échanges avec la salle</b>                      |
|  | <b>7.</b><br><b>Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial</b>           |

Titre de la présentation - date

7

### PARTIES 1, 2 ET 3

A 19h15, l'adjoint au Maire de Capbreton, Mr Marco, ouvre la séance par un mot de bienvenue. Il présente le projet d'interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne comme un projet qui permettra des économies de carbone mais aussi de mieux connaître le gouf de Capbreton auquel les habitants sont très attachés.

Diane Beucard, cabinet Parménion, chargée de l'animation de la réunion, présente les intervenants. Elle passe ensuite la parole à Walter Acchiardi, garant de la concertation préalable nommé par la Commission Nationale du Débat Public/CNDP.

Walter Acchiardi, garant, rappelle les enjeux de la participation du public dans la décision du maître d'ouvrage, il rappelle les textes réglementaires, son rôle et sa mission : veiller à la qualité et à la sincérité des informations délivrées, favoriser la participation de tous les publics et accompagner la concertation jusqu'à l'enquête publique. Il évoque sa neutralité et son indépendance, notamment vis à vis du maître d'ouvrage et de l'ensemble des parties prenantes. Il est à l'écoute du public et participera à l'ensemble des réunions publiques et des ateliers. Il établira à l'issue de la phase de concertation préalable prenant fin mi janvier un bilan de la concertation qui sera rendu public. Il insiste sur les valeurs de transparence (de la part du maître d'ouvrage), d'équivalence (chacun a le droit de s'exprimer) et sur le principe d'argumentation (les positions doivent être argumentées).

Il précise également qu'il ne donnera pas son avis sur le projet à l'issue de la concertation préalable mais bien son avis sur la qualité de celle-ci.

Diane Beucard présente alors le déroulé de la soirée et ses modalités, précisant que les échanges sont enregistrés afin d'aider à garantir la restitution objective des débats.

Elle passe la parole à Etienne Serres, Responsable du projet d'interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne pour Rte.

Etienne Serres présente dans un premier temps Rte, ses caractéristiques et ses missions.

Il présente ensuite le projet en lui-même : sa raison d'être, ses enjeux et son calendrier.

Dans un deuxième temps, Etienne Serres expose les caractéristiques du projet et les ouvrages (station de conversion, liaison souterraine/maritime, pose et atterrissage...).

Un premier échange avec la salle clôture son intervention.

## **ECHANGES AVEC LA SALLE - PREMIERE PARTIE**

*- Particulier : Je n'ai pas bien compris comment allez-vous dérouler les câbles en mer ? Allez-vous les dérouler un par un, et réaliser 4 fois la manœuvre ou bien les deux câbles d'une liaison seront déroulés en même temps ?*

*Etienne Serres présente Franck Rouquette, chef du projet technique, afin qu'il apporte une réponse.*

Les deux solutions sont possibles. Il y a des navires câbliers comme nous l'avons vu sur la photo (les plus courants), qui n'ont qu'une seule cuvelle de grande taille et qui ne déroulent qu'un seul câble à la fois. Et il existe également des navires câbliers qui embarquent deux cuvelles, un peu plus petites, donc moins de capacité, mais qui permettent de dérouler deux câbles à la fois.

Le choix de dérouler un câble ou deux câbles sera réalisé, une fois que le fuseau de moindre impact sera défini afin de choisir la manière la plus efficace en terme d'impact, de durée de chantier, sans oublier l'évaluation économique des deux possibilités.

*- Particulier : Comment les câbles sont-ils accolés en mer ?*

*Intervention de Franck Rouquette :*

Si les câbles sont posés par deux, ils sont ligaturés sur le pont du navire en même temps qu'ils sont déposés en mer. S'ils sont posés l'un après l'autre, la distance entre les deux câbles dépend de la définition de la consistance du projet et de toutes les analyses et études qui seront faites (études d'impact et études techniques).

Un navire de pose, peut poser un câble avec une très grande précision dans les petites hauteurs d'eau (jusqu'à une centaine de mètres), il est possible de poser des câbles avec une précision de quelques mètres. La distance entre les câbles, si ils sont posés un par un, sera définie en fonction des études que nous allons engager prochainement.

*- Club de plongée des aquanautes : Est-ce que vous savez à quelle distance sera le tracé au large de Capbreton à partir de la côte?*

*Intervention d'Etienne Serres :*

A ce stade non, c'est l'objet de toute cette phase de concertation. Nous allons partir d'une aire d'étude puis proposer un fuseau de moindre impact. Les ateliers territoriaux qui vont commencer à partir du 6 novembre vont permettre d'exposer les études techniques que nous avons réalisées.

Aujourd'hui il est impossible de vous dire à quelle distance nous serons. Nous identifions cependant un certain nombre de limites techniques, car comme l'a dit Monsieur Marco : le gouf constitue un obstacle important que nous étudions depuis déjà un certain temps.

## **PARTIES 4 ET 5**

A l'issue de ce premier temps d'échanges, Dominique Michelland du cabinet d'étude C3E en charge des études environnementales, présente l'aire d'étude du projet pour sa partie terrestre et maritime.

Il précise ensuite le déroulement des études d'environnement, la méthodologie pour passer de l'état initial de l'aire d'étude à la définition du tracé général en passant par le fuseau de moindre impact.

Marc Chambily, en charge de la concertation du projet pour Rte présente ensuite le dispositif de concertation préalable du projet et son calendrier. Il insiste sur les ateliers territoriaux qui seront organisés à Hossegor, leurs objectifs et les possibilités de participer avant de s'arrêter un instant sur la présentation du site internet du projet et la plateforme de concertation.

La soirée se poursuit avec un deuxième temps de questions-réponses.

## **ECHANGES AVEC LA SALLE - DEUXIEME PARTIE**

*- CRPME (Comité régional des pêches Nouvelle Aquitaine) : J'ai un commentaire à faire sur l'aire d'étude qui a été validée, il me semble qu'avec le Parc Naturel Marin du bassin d'Arcachon, il y a une petite partie sur l'océan, du coup l'aire d'étude ne prend pas en compte cette partie maritime.*

*Réponse de Dominique Michelland*

Au niveau de Lège il y a effectivement une petite interférence avec le parc naturel marin d'Arcachon. Nous ne nous interdisons pas d'étudier cette solution dans la mesure où le parc naturel marin n'interdit pas le passage d'une liaison.

*Par conséquent, est-ce que sur la carte générale de l'aire d'étude maritime, nous ne devrions pas voir un petit écart au niveau des passes du bassin ?*

*Réponse de Dominique Michelland*

Non, parce que l'on ne s'écarte pas. Comme expliqué précédemment, nous ne nous interdisons pas de regarder la possibilité de passer à ce niveau-là. Il y a en effet au niveau terrestre des solutions que l'on ne peut pas écarter à ce stade du projet.

*Une deuxième question concernant la concertation, est ce que ce sera lors du second atelier que seront proposés quelques fuseaux de moindre impact ?*

*Intervention de Marc Chambily :*

Lors du deuxième cycle d'atelier, RTE proposera des fuseaux qui tiendront compte du travail des cabinets, des contraintes techniques que l'on peut avoir identifiées, et qui auront d'ailleurs été exposées lors du premier atelier et des résultats du premier atelier.

Mais ce n'est pas à ce moment-là que sera choisi le fuseau de moindre impact. La décision et le choix du fuseau de moindre impact sera une décision du Ministre après sa présentation par le Préfet. Ce n'est donc pas le public qui en décidera.

Cependant, les critiques et les commentaires recueillis lors des ateliers, permettront d'éclairer les décisions qui seront prises ultérieurement.

*Intervention d'Etienne Serres :*

Lors du deuxième atelier, il sera présenté des fuseaux, mais c'est lors des réunions publiques de restitution et qui auront lieu en janvier qu'une restitution globale sera effectuée.

Il ne s'agit pas de transformer le deuxième atelier en réunion publique pour connaître les fuseaux car ce sont vraiment des ateliers de travail. Et donc c'est là que nous allons présenter et recueillir un certain nombre d'éléments qui vont nous permettre encore après de travailler.

*- Particulier : Le projet ne parle que de la partie française. Les espagnols sont totalement ignorés pour l'instant. Il faut tout de même que les câbles arrivent l'un en face de l'autre aussi bien côté espagnol que côté français ?*

*Intervention d'Etienne Serres :*

Oui effectivement. Ce projet européen nécessite également une concertation côté espagnol. Ils sont d'ailleurs actuellement en phase de concertation.

Sur la partie sud, lorsque nous allons nous rapprocher de la frontière espagnole il va falloir s'aligner avec ce que vont faire nos collègues espagnols.

Les premières visions que nous avons de ce côté-là, font que c'est une zone sur laquelle on peut s'attendre à une certaine homogénéité et donc à pouvoir arriver à trouver un point de franchissement qui soit cohérent et évidemment commun.

## **CONCLUSIONS**

A 22h, la réunion se termine par une conclusion d'Etienne Serres puis Walter Acchiardi.